

**trigon-film**

présente

# LOVE ON TRIAL

Un film de Koji Fukada  
Japon, 2025



## Dossier de presse

**DISTRIBUTION**  
trigon-film

**CONTACT MÉDIA**  
Raphaël Chevalley | [romandie@trigon-film.org](mailto:romandie@trigon-film.org) | 078 895 34 16

**MATÉRIEL**  
[www.trigon-film.org](http://www.trigon-film.org)

**Sortie cinéma le 10 juin 2026**

## FICHE TECHNIQUE

Titre	Love on Trial
Réalisation	Koji Fukada
Scénario	Koji Fukada, Shintaro Mitani
Image	Hidetoshi Shinomiya
Son	Takaaki Yamamoto
Décors	Hiroto Matsuzaki, Isao Hasegawa
Costumes	Hanaka Kikuchi
Coiffure et maquillage	Seina Inatsuki
Montage	Sylvie Lager
Musique	AGEHASPRINGS, Takaaki Yamamoto
Production	Yoko Abe, Akira Yamano
Pays	Japon
Année	2025
Durée	124 min.
Langue/ST	Japonais/d/f

## INTERPRÈTES

Mai Yamaoka	Kyoko Saito
Kei Mayama	Yuki Kura
Nanaka Shimizu	Yuuna Nakamura
Risa Otani	Miyu Ogawa
Minami Miura	Mitsuki Imamura
Kina Tsujimoto	Hinano Sakura
Saya Yabuki (manageuse)	Erika Karata
Koichi Yoshida (producteur)	Kenjiro Tsuda

## FESTIVALS & PRIX, entre autres

**Festival de Cannes 2025:** Cannes Premières

**Busan International Film Festival 2025:** A Window on Asian Cinema

**Pingyao International Film Festival 2025**

**Tokyo International Film Festival 2025:** Gala Selection

**GINMAKU Japanese Film Festival Zurich 2026**

## **SYNOPSIS COURT**

Jeune idole de la pop en pleine ascension, Mai commet l'irréparable: tomber amoureuse, malgré l'interdiction formelle inscrite dans son contrat. Lorsque sa relation avec Kei éclate au grand jour, Mai est traînée par sa propre agence devant la justice. Confronté-es à une machine implacable, les deux amant-es décident de se battre pour défendre leur droit le plus universel: celui d'aimer.

## **SYNOPSIS LONG | Extraits du Bulletin TRIGON N°44, par Katja Morand**

La jeune Mai répète jour après jour de nouvelles chorégraphies avec les quatre filles de sa troupe. Ses journées suivent une routine bien réglée, entre essayages de costumes et concerts prétendument glamour dans de petites salles. Son groupe, nommé Happy Fanfare, compte déjà un nombre impressionnant de groupies. Il est sur le point de percer. Les pas de danse sont impeccables, tout comme les interactions avec les fans, principalement masculins, sont rôdées et millimétrées. (...)

Lors d'une journée de congé passée au zoo, Mai et ses collègues regardent les singes en cage. Elles ne semblent pas y voir de parallèle avec leur propre vie. Un artiste-mime attire alors l'attention de Mai: lui n'a besoin que de quelques gestes pour enthousiasmer les gens, alors qu'elle dépend sur scène de la lumière des projecteurs et de sa voix. Mai ne pourra s'empêcher de repenser à ce mime, prénommé Kei, qu'elle connaît en fait depuis l'école. De retour dans la salle de répétition, le producteur annonce une nouvelle configuration pour la prochaine chanson: Nanaka va remplacer Mai au centre, la place réservée à l'idole la plus populaire du groupe.

Bientôt, lorsque font surface des photos privées de Nanaka avec son petit ami caché, dans un bar karaoké, sa place dans le groupe est aussitôt remise en question. Les actes de Nanaka semblent avoir des répercussions sur l'ensemble de Happy Fanfare, voire sur toute la maison de disques. Son seul salut réside dans une vidéo d'excuses où elle est contrainte de déclarer ses regrets et de promettre de tout faire pour s'améliorer. Mais tous les fans ne peuvent pas lui pardonner son écart.

Pour ne pas subir la même trajectoire que Nanaka, Mai réprime son attirance pour Kei. Cette situation va pourtant basculer radicalement à la suite d'une agression... Huit mois plus tard, Mai et Kei comparaissent au tribunal. La maison de disques a activé la justice pour rupture de contrat. Une épreuve difficile pour les deux jeunes amoureux.

## BIOGRAPHIE DU RÉALISATEUR: KOJI FUKADA



### FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

**2026** QUELQUES JOURS À NAGI

**2025** LOVE ON TRIAL

**2022** LOVE LIFE

**2020** SUIS-MOI JE TE FUIS,  
FUIS-MOI JE TE SUIS

**2019** LE SOUPIR DES VAGUES

**2019** L'INFIRMIÈRE

**2016** HARMONIUM

**2015** SAYONARA

**2013** AU REVOIR L'ÉTÉ

**2010** HOSPITALITÉ

**2008** LA COMÉDIE HUMAINE

**2006** LA GRENADIÈRE

Koji Fukada est né en 1980 à Tokyo. Après des études de littérature à l'Université Taisho, il suit parallèlement les cours de cinéma à la Film School of Tokyo, où il devient l'élève de Kiyoshi Kurosawa. En 2002, il réalise *La Chaise*, son premier long-métrage autoproduit, avant de rejoindre la compagnie de théâtre Seinendan, dirigée par Oriza Hirata, comme assistant à la mise en scène.

En 2006, il signe *La Grenadière*, un long-métrage qui mêle animé et peinture fixe. Le théâtre et l'animation permettent alors à Koji Fukada d'affiner son sens du récit. Il enchaîne ensuite avec *La Comédie humaine* (2008), inspiré de Balzac, puis *Hospitalité* (2010) interprété par des comédiens·nes de Seinendan, puis *Au revoir l'été* (2013), une chronique romantique estivale au souffle rhomérien. Entre autres films suivants, son drame moral *Harmonium* (2016), qui raconte l'arrivée d'un ex-détenu dans une famille apparemment paisible, remporte le Prix du jury de la section Un Certain Regard à Cannes.

En 2018, Koji Fukada est nommé Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres en France. Il revient en sélection officielle à Cannes en 2020 avec *Suis-moi je te fuis, Fuis-moi je te suis*, puis présente *Love Life* en compétition officielle à la Mostra de Venise 2022. En 2025, le réalisateur japonais revient à Cannes avec *Love on Trial*. En 2026, il est sélectionné en compétition internationale avec *Quelques jours à Nagi*.

## NOTE D'INTENTION

Ces dernières années au Japon, plusieurs affaires ont eu lieu dans lesquelles des jeunes filles qui étaient des idoles en activité ont été poursuivies en justice par leur agence pour avoir violé la clause de «célibat» de leur contrat. Dans l'une de ces affaires, le tribunal a condamné la jeune fille à payer plusieurs millions de yens de dommages et intérêts. Le tribunal et le juge ont estimé que «le travail d'une idole consiste à accroître sa communauté de fans et que la clause de célibat est un moyen légitime de préserver la réputation de pureté de l'idole». Lorsque j'ai entendu cette histoire, je me suis posé de nombreuses questions sur les paradoxes inhérents à l'ensemble du système.



Dans une société japonaise dominée par les hommes, il semblerait que les gens aient accepté que la mise en scène d'une belle jeune fille comme objet sexuel soit tout à fait acceptable et que, pour ce faire, il soit parfaitement naturel d'ignorer une liberté humaine élémentaire et fondamentale, à savoir le droit d'aimer qui l'on veut. Les gens ont beaucoup parlé de la nécessité de préserver la «pureté» des idoles et le juge a même mentionné cet aspect dans sa décision, mais peu de gens ont souligné le fait que cette idée de la fille vierge, sorte d'objet sexuel fétichiste, était un fantasme masculin et que les attentes à ce sujet ne sont pas les mêmes pour les pop stars masculines. Cette perception de la virginité des idoles révèle la portée du pouvoir masculin, et la violence sous-jacente de ce contrôle, dans la société japonaise.

Après ma première réaction de colère face à l'incohérence et à l'hypocrisie morale de cette affaire, j'ai commencé à penser aux deux jeunes gens concernés. Critiquée par le public et les médias, la jeune fille se voit désormais punie par la société patriarcale, qui a pourtant construit son rêve: devenir une idole. La façon dont son petit ami a lui aussi été condamné par les médias m'intéressait également.



Quelles étaient les pensées de ces deux personnes lors de leur procès? Je crois qu'ils ont été conduits à se battre contre la société, mais également à réexaminer leur propre position. À travers le portrait de ces jeunes amoureux, le film illustre la solitude et les défis auxquels les gens sont confrontés lorsqu'ils osent se lever et se battre pour leur vie contre un système social vicieux déterminé à se moquer d'eux et à les briser.

Je voulais dépeindre le plus honnêtement possible la façon dont leur amour naît et s'achève. Je souhaitais révéler à travers ce film les profondes inégalités de genre et les injustices de la société japonaise dominée par les hommes. Le mouvement #MeToo en Amérique et en Europe a révélé l'universalité de ce problème. Bien que le film porte sur la culture japonaise des idoles, qui présente de nombreux aspects spécifiques, je ne doute pas qu'il résonnera dans de nombreux pays.

## **ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR**

### **Koji Fukada, comment avez-vous imaginé l'histoire et le scénario de *Love on Trial*?**

Le projet de *Love on Trial* est né il y a 10 ans lorsque j'ai découvert un article sur Internet à propos d'une idole poursuivie en justice par son agence, après avoir entretenu une relation amoureuse avec un fan. Je savais qu'il existait une règle tacite dans le milieu mais j'ai été surpris d'apprendre que cette interdiction était inscrite dans le contrat conclu entre l'idole et son agence. Ce que j'ai ressenti à la lecture de cette affaire, un profond sentiment de malaise, a été le véritable point de départ de ce film. J'ignorais beaucoup de choses de la culture des idoles jusque-là et il m'a semblé crucial d'en apprendre davantage sur cette industrie et sur la vie de celles et ceux qui en font partie. J'ai alors mené des entretiens avec des idoles et leurs producteurs, afin de m'immerger dans ce monde pour écrire le scénario.

### **Le film aborde les inégalités de genre. Pourquoi ce sujet vous tenait-il à cœur?**

Lorsque l'on vit dans un pays comme le Japon, systématiquement au-delà de la 100ème place dans le rapport mondial sur l'égalité des sexes et dernier parmi les pays du G7, il est impossible de faire abstraction de ces réalités. L'industrie cinématographique n'y échappe pas : elle demeure très masculine et offre peu d'opportunités aux femmes. Dans le milieu du divertissement, les actrices et idoles féminines sont soumises à des standards de pureté sexuelle et morale auxquels elles doivent se conformer sous peine d'être violemment critiquées. Quand on braque une caméra sur la société japonaise (et sans doute pas uniquement sur elle), la question du genre «surgit» naturellement, parfois même malgré elle.

### **Quel regard posez-vous sur la culture des idoles au Japon, et sur l'interdiction des relations amoureuses?**

Je me suis d'abord demandé si cela ne relevait pas d'une question de droits humains et c'est l'idée de dénoncer l'attitude des entreprises, qui exploitent les relations pseudo-amoureuses entre les fans et les idoles à des fins commerciales, qui m'a motivé. Pour beaucoup d'Européens, il est inconcevable qu'une entreprise puisse restreindre les sentiments et les relations amoureuses de ses employés. J'imaginai donc que la critique de ce milieu serait plus facile à accepter pour le public étranger.

Mais j'ai réalisé que je souhaitais plutôt m'adresser aux fans d'idoles et aux idoles en activité ou en devenir. Dans les pays asiatiques, où cette culture est présente depuis l'enfance, il existe une grande différence dans sa perception, y compris dans la reconnaissance des problèmes qu'elle pose, et cela se traduit dans sa représentation au cinéma.

En discutant avec des personnes de ce milieu, j'ai découvert que les motivations pour se lancer dans ce métier étaient très variées: certaines aimaient chanter et danser, d'autres voulaient devenir actrices, d'autres encore admiraient les idoles qui les avaient précédées. Je me suis donc appliqué à ne pas condamner l'ensemble de l'industrie avec un regard condescendant ou la dépeindre de manière scandaleuse, comme si on l'offrait en sacrifice à la société occidentale.

**Vous présentez d'ailleurs avec subtilité les dynamiques de cette structure entrepreneuriale complexe et singulière, entre les membres de l'agence et les idoles.**

L'interdiction des relations amoureuses est une violation des droits humains, mais je ne voulais pas réduire l'industrie des idoles à cet aspect. Plus j'apprenais à connaître la réalité, plus je me rendais compte qu'il était impossible de la dépeindre de manière aussi simpliste. Bien sûr, des abus ont réellement lieu mais les scandales individuels ne doivent pas invisibiliser les problèmes structurels. Et c'est pour souligner la complexité de ces derniers que nous avons choisi de montrer dans le film que des personnes de bonne conscience au sein de l'agence se retrouvent elles aussi prises dans les rouages du système, et finissent par renier leurs convictions personnelles. Bien sûr, il y a des conflits entre Mai et Nanaka, et il y a aussi la présence de la manager Saya, mais je m'étais promis de ne surtout pas tomber dans le piège consistant à créer une configuration où «les femmes sont les ennemies des femmes».





**Kyoko Saito livre une performance marquante. Quelles qualités recherchez-vous pour incarner Mai?**

Les gestes, codes et attitudes des idoles relèvent d'une culture très particulière façonnée par la relation entretenue avec les fans. Il est donc difficile pour une actrice d'incarner ces caractéristiques de manière authentique. Dès le départ, je souhaitais confier le rôle de Mai Yamaoka à une véritable idole. Mais comme le film porte un regard critique sur cette industrie, de nombreuses agences ont décliné notre proposition. J'étais sur le point d'abandonner cette idée lorsqu'au printemps 2024, je suis tombé sur un article consacré à Kyoko Saito, qui venait de quitter le célèbre groupe Hinatazaka46. Je l'ai immédiatement contactée pour lui proposer d'auditioner.

Malgré les risques d'un tel rôle, elle s'est montrée d'une grande détermination. Sa performance lors de la scène du tribunal, interprétée à l'audition, nous a impressionnés. Il était évident que son expérience renforcerait la crédibilité du personnage, mais c'est sa profondeur émotionnelle et l'intensité de son regard qui nous a véritablement convaincu.

Nous avons également eu la chance d'avoir sur le plateau de jeunes assistantes réalisatrices fans d'idoles. Elles ont vérifié chaque détail, des produits dérivés du groupe Happy Fanfare qui apparaissent dans le film au design des flyers, jusqu'aux cris des fans pendant le concert.

### **Est-ce que la superficialité de la relation entre le groupe Happy Fanfare et leurs fans révèle de la culture de la célébrité aujourd'hui?**

On ne peut douter de la sincérité de la passion que les fans vouent à leurs idoles. On parle parfois de «pseudo-romance». Mais la part de vérité dans cet «amour» reste difficile à cerner, même pour celles et ceux qui l'éprouvent. Le véritable problème réside dans le désir de contrôle et de commercialisation de ces sentiments. Ce lien est encouragé et exploité pour générer des profits. Il faut par exemple acheter plusieurs CD pour pouvoir parler à une idole ou lui serrer la main. Cela renvoie à la superficialité troublante de la culture de célébrité, où la notoriété est directement liée à des logiques de rentabilité dans les sociétés capitalistes.



### **Pourquoi avoir choisi de faire tomber Mai amoureuse d'un mime?**

Les chansons, les chorégraphies, la stratégie commerciale, voire le nom des groupes sont souvent imposés par les agences. Je voulais établir un contraste fort entre les idoles, dont l'indépendance est réduite, et les artistes de rue, qui s'autoproduisent et dépendent uniquement du public. Mai est attirée par Kei, justement parce qu'il mène une vie qu'elle ne pourrait imaginer pour elle-même. Ce choix m'a aussi permis de confronter deux rapports à l'argent: le système économique très encadré auquel les idoles appartiennent, et celui immédiat des artistes de rue, qui vivent de la générosité d'un public présent en face d'eux. Enfin, c'était un hommage personnel à *La Route* de Fellini, *Les Amants du Pont-Neuf* de Leos Carax, *Yo-Yo* de Pierre Etaix, ou encore les œuvres de Chaplin pour qui le spectacle de rue était un sujet central et qui ont su capter sa poésie et sa puissance cinématographique.

**Comment avez-vous pensé le basculement entre l'univers scintillant des idoles et l'austérité du tribunal?**

L'idée était de faire se heurter deux mondes dans un même film: celui pop et coloré des idoles et celui rigide et impersonnel de la salle d'audience. Mai, qui a un jour vécu la gloire, se retrouve seule face à une institution froide. Mais c'est aussi l'histoire de cette femme, à qui l'on a refusé l'autonomie sous couvert de protection et qui se réapproprie son indépendance. Ce face-à-face avec sa propre solitude est aussi une reconquête de soi.

Mais j'avais décidé dès le départ qu'il n'y aurait pas de catharsis claire à l'issue du film et du procès. Au Japon, il est notamment fréquent que les parties ne se présentent pas à l'audience, ce qui renforce le sentiment de ne pas savoir contre qui l'on se bat. Et j'ai récemment eu l'occasion de m'engager face au harcèlement, et dans les affaires impliquant des dommages psychologiques, le règlement à l'amiable est très difficile à obtenir. Lorsque l'on touche à des questions éthiques, on se heurte inévitablement aux limites du système juridique et j'ai voulu mettre l'accent sur cet aspect.

**Vos films explorent souvent les relations humaines. *Love on Trial* prolonge-t-il cette approche?**

Il m'est difficile de juger par moi-même car toute œuvre porte l'empreinte inconsciente de son auteur. J'aimerais que ce soit le public qui repère les fils rouges dans mon cinéma.



J'espère que mes films ne limitent pas à transmettre un message, mais qu'ils servent surtout de miroir offrant au public la possibilité de redécouvrir sa propre position dans le monde. Pour y parvenir, je m'efforce de représenter mes personnages avec une certaine distance, comme vus à la troisième personne. Cette posture, je la conserve film après film.

**Le film est ancré dans un contexte japonais, mais traite de thèmes universels, comme la célébrité ou la quête d'indépendance. Comment avez-vous trouvé cet équilibre?**

La culture des idoles est fascinante et singulière, mais si j'avais cherché à en saisir les moindres détails, le film aurait pu virer à l'exotisme. J'ai donc veillé à limiter les explications culturelles pour me concentrer sur les conflits humains: l'amour et la solitude. Car au fond *Love on Trial* est une histoire d'amour impossible universelle, à la *Roméo et Juliette*.

J'aime la cruauté de l'amour. Quand j'étais adolescent, j'ai lu le recueil *Le Livre jaune* de Fumiko Takano et j'ai été très marqué par la phrase «choisir quelqu'un, c'est ne pas choisir quelqu'un d'autre» qui exprime magnifiquement cette cruauté inhérente à toute relation humaine. J'ai également été influencé par un essai de Taeko Tomioka dans lequel elle écrit que l'amour n'est finalement qu'une pulsion sexuelle. Je voulais avec *Love on Trial* dépeindre l'étrangeté d'une industrie qui réprime et restreint la liberté des êtres humains et des phénomènes physiologiques tout à fait naturels.



## LE PHÉNOMÈNE DES IDOLES JAPONAISES

Aujourd'hui véritable industrie, le concept de «idol» se développe au Japon dans les années 1960, à la suite du succès des jeunes idoles yéyé françaises et notamment du film *Cherchez l'idole* (1964) avec Sylvie Vartan. Désormais, il est répandu dans de nombreux autres pays, comme en Corée du Sud avec le phénomène de la K-pop.

Le terme «idol» désigne des jeunes artistes, à la fois chanteur·euses, acteur·trices, modèles et animateur·trices. Elles et ils apparaissent aussi bien dans des films et séries télévisées, que dans des pièces de théâtre, des publicités, des émissions de radio et de télévision ou encore des comédies musicales. Bien que mixte, le terme est cependant le plus souvent associé aux artistes féminines. Sous contrat pour une durée qui peut aller jusqu'à plusieurs années (malgré des carrières souvent brèves), la majorité de leurs revenus vont à leurs agences et un salaire leur est reversé, adapté en fonction de leur notoriété.



Sélectionnées adolescentes lors d'auditions organisées par des maisons de production et des agences, les futures idoles commencent comme stagiaires et suivent une formation stricte jusqu'à leurs débuts, souvent au sein d'un groupe. Leur apprentissage ne se limite pas aux pratiques artistiques et s'étend au comportement et à la communication. Très médiatisées, elles apparaissent ainsi souvent dans des émissions de télé-réalité et participent régulièrement à des rencontres avec leurs fanclubs afin d'assurer leur fidélisation et d'entretenir une relation de proximité avec eux.

Mais leur succès repose également sur une image de perfection, physique et morale, et d'innocence entretenue dans les médias et exploitée via de nombreux produits dérivés à destination des fans. Afin de préserver cette image de pureté mais aussi de disponibilité, les idoles sont soumises à des règles strictes concernant leur vie privée, et sont notamment interdites d'entretenir des relations amoureuses (même lorsque cette règle n'est pas explicitement énoncée).

En 2013, un scandale autour du célèbre groupe d'idoles AKB-48 a mis en lumière cette culture de l'interdiction de relations amoureuses au-delà des frontières du Japon. L'une de ses membres, Minegishi Minami, ayant été vue avec un homme, s'est vue rétrogradée au statut de stagiaire au sein du groupe et s'est rasé la tête dans une vidéo d'excuses publiques publiée sur Internet. Si l'affaire avait suscité de vives réactions, y compris à l'étranger, les règles strictes qui encadrent les idoles restent en vigueur.



## LIENS UTILES

### **Interview & moments forts | Festival de Cannes | KINO Club | Mai 2025**

*avec le réalisateur Koji Fukada et l'actrice Kyoko Saito*

[https://youtu.be/BU86hr\\_iDDc](https://youtu.be/BU86hr_iDDc) > japonais/anglais

### **Interview | Festival de Cannes | The Upcoming | Mai 2025**

*avec le réalisateur Koji Fukada*

<https://youtu.be/Ru7rLBcd7NU> > japonais/anglais

### **La chronique cinéma | RADIO RCJ | Janvier 2026**

*par Anne-Marie Baron (avec une erreur de casting)*

<https://www.youtube.com/live/z4b8YsMFFZk> > français

### **Interview | Les éclats d'écran | Mars 2026**

*avec le réalisateur Koji Fukada et l'actrice Kyoko Saito*

[https://youtu.be/LZeVtQ3\\_aEI](https://youtu.be/LZeVtQ3_aEI) > japonais/français

### **Interview | Koreo | Mars 2026**

*avec l'actrice Kyoko Saito*

<https://youtu.be/2we5ISLnsIA> > japonais/français

## DISTRIBUTION

trigon-film  
Limmatauweg 9  
5408 Ennetbaden  
056 430 12 35  
www.trigon-film.org  
info@trigon-film.org

## CONTACT MÉDIAS

Raphaël Chevalley  
078 895 34 16  
romandie@trigon-film.org

## PHOTOS

www.trigon-film.org

**trigon-film**